

Avant Avocat

0 point

 * CE DOCUMENT N'EST COMMUNICABLE QU'AU SEUL TITULAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE.
 * LE FAIT, POUR UN TIERS NON AUTORISE PAR LA LOI, NOTAMMENT UN EMPLOYEUR OU
 * UN ASSUREUR, D'OBTENIR SOIT DIRECTEMENT, SOIT INDIRECTEMENT, COMMUNICATION
 * DE CE DOCUMENT EST UN DELIT PREVU PAR L'ARTICLE L225.8 DU CODE DE LA ROUTE.

NUMERO DE DOSSIER : 11048
 CODE CONFIDENTIEL :
 CE NUMERO DE DOSSIER ET CE CODE CONFIDENTIEL PERMETTENT UNE
 CONSULTATION DE VOTRE SOLDE DE POINTS VIA INTERNET SUR LE
 SITE : WWW.INTERIEUR.GOUV.FR

NOM M : A.
 PRENOMS : MOUSSA
 NOM USAGE :
 NE(E) LE : 13/07/1993 A ORANGE (084)
 FRANCE
 SEXE : MASCULIN
 ADRESSE :

ETAT DOSSIER : INVALIDE
 SOLDE DE POINTS : 0

TITRE NO : 12KT19780 DELIVRE LE 19/10/2012
 PAR PREFECTURE DU VAUCLUSE SOUS FORME DE PRIMATA
 DECLARE PERDU LE 06/03/2014 PREFECTURE DU VAUCLUSE

CONDITIONS RESTRICTIVES : NEANT
 PERIODES PROBATOIRES : DU 02/10/2012 AU 02/10/2015

SUIVI AAC : NEANT
 CATEGORIE : B A COMPTER DU 25/11/2016
 ETAT : ANNULEE LE 02/10/2012
 DELIVREE PAR EXA LE 02/10/2012
 PAR PREFECTURE DU VAUCLUSE

CATEGORIE : AM
 ETAT : VALIDE
 DELIVREE PAR EQU+ LE 19/01/2013
 PAR PREFECTURE DU VAUCLUSE

DECISION : 4I ACCUSE DE RECEPTION D'UNE LETTRE 48SI
 ACCUSE DE RECEPTION NO 2C 0816 2790 180 DU 25/11/2016 (A/P)
 ENREGISTREE LE 22/12/2016
 INFRACTION DU 14/04/2016 A 20H54



Bonjour, M A MOUSSA

Votre permis de conduire est doté à cet instant de :

Date de naissance : 13/07/1993

Après Avocat

4 points

Je souhaite obtenir des informations sur les modalités de reconstitution de mon capital de points (12 points)

Je souhaite en savoir plus sur le dispositif du permis à points

AVERTISSEMENTS

1/ Il s'agit du solde de points affectés à votre dossier de permis de conduire **au moment de la visualisation**, sous réserve d'éventuelles autres infractions commises et non encore enregistrées dans le système national des permis de conduire;

2/ Le solde de points qui apparaît ne préjuge pas des éventuelles mesures de restriction du droit de conduire (suspension administrative ou judiciaire du permis de conduire) dont vous pouvez faire l'objet ;

3/ Le solde de points affiché ci-dessous est **exclusivement** destiné au titulaire du permis de conduire correspondant. Le fait, pour un tiers non